

Qu'est-ce qu'un ETF (Exchange Traded Fund) ?

On parle et on écrit sur les ETF partout dans les médias. Ils sont encensés en tant que possibilité d'investissement peu coûteuse, car ces instruments de placement sont gérés de manière passive. En d'autres termes, il n'existe pas de gestionnaire de fonds coûteux qui sélectionne les placements selon des critères spécifiques. Un ETF réplique un indice spécifique tel que le SMI (Swiss Market Index) et, grâce aux faibles coûts, le rendement devrait donc avoir tendance à être meilleur que celui des fonds gérés activement. Mais comment fonctionne exactement un ETF ?

Comme toujours, c'est un peu plus compliqué qu'il n'y paraît à première vue. Il est important de savoir que, pour les ETF, il existe trois méthodes pour répliquer un indice.



Réplication physique

L'index est entièrement répliqué. Ainsi, si un ETF souhaite répliquer le SMI, par exemple, les 20 actions correspondantes sont achetées et détenues selon la pondération spécifiée par l'indice. Si la pondération de l'indice change ou si une entreprise est remplacée, l'ETF doit également l'ajuster. Le rendement de l'investisseur devrait être très proche de la performance de l'indice, déduction faite des coûts du fonds.

Échantillonnage ou procédure d'échantillonnage

Plus un indice contient de titres représentés, plus il devient difficile de le répliquer physiquement. L'indice S&P 500, très suivi (qui contient les 500 plus grandes sociétés cotées aux États-Unis) ou les indices mondiaux (dont certains contiennent plus de 1 000 actions) ne peuvent pas être représentés efficacement à l'aide de la méthode décrite ci-dessus. Dans le cas de tels indices, de nombreuses actions ont un poids inférieur à 0,1 %, ce qui rend les coûts d'achat et de vente difficilement justifiables. Par conséquent, une procédure d'échantillonnage est souvent utilisée pour de tels indices. L'ETF n'investit donc que dans une quantité partielle de l'indice. Cela signifie que les investissements sont effectués dans les valeurs les plus importantes, généralement celles ayant la pondération la plus élevée. Les titres illiquides ou de très petite taille sont exclus.

Réplication synthétique

Dans ce cas, un ETF conclut une transaction d'échange avec une autre institution financière, souvent une banque d'investissement. Par exemple, l'investisseur souhaite investir dans des matières premières. Toutefois, l'ETF est investi dans d'autres titres et il ne possède donc aucun investissement dans des matières premières. L'autre institution financière possède les matières premières souhaitées. Avec une opération de swap (échange), les rendements des portefeuilles respectifs sont désormais échangés. De cette façon, l'investisseur reçoit le rendement des matières premières souhaitées même s'il n'a pas réellement investi dans celles-ci.

Étant donné que la valeur des deux portefeuilles peut diverger en raison de performances différentes, il existe une obligation légale de compensation. Cette variante de réplication a donc un certain risque de contrepartie. Malgré le niveau élevé de transparence de ce type de réplication, il est souvent utilisé, notamment sur les marchés illiquides tels que le secteur des matières premières.

Que faut-il également prendre en compte ?

De nombreux ETF répliqués physiquement pratiquent le prêt de titres. L'ETF prête les titres de l'indice à une autre partie moyennant des frais. Bien que l'autre partie doive fournir une garantie, il existe toujours un risque que la partie qui prête ne soit plus en mesure de restituer les titres. L'investisseur peut ainsi générer des rendements supplémentaires, mais ce faisant, il prend un certain risque. Il faut toutefois préciser que de nombreux fonds en gestion active pratiquent également cette activité de prêt.

Dans un indice boursier tel que le SMI, les plus grandes actions individuelles représentées sont qualitativement supérieures à la moyenne d'un point de vue financier (par exemple Roche, Nestlé, etc.). Les entreprises de qualité inférieure et présentant un risque plus élevé sont moins bien notées par les acteurs du marché et elles ont donc une pondération plus faible dans l'indice. C'est exactement le contraire avec un ETF sur un indice obligataire. Les entreprises qui ont tendance à être très endettées sont généralement beaucoup plus fortement représentées dans l'indice que les entreprises dont le niveau d'endettement est moins

élevé. Les entreprises qui n'ont aucune dette sont absentes de ces indices. Une telle antisélection peut être évitée avec des investissements directs dans des obligations, mais pas avec un ETF.

Le choix du domicile du fonds peut également être important, car les retenues à la source peuvent avoir une incidence sur les rendements si le domicile du fonds est défavorable. Il faut également tenir compte du moment de l'achat d'un ETF. Il existe une marge entre le prix d'achat et le prix de vente (Spread). Elle fluctue tout au long de la journée. De plus, les coûts TER indiqués n'incluent pas les frais de transaction. Cela peut également avoir une incidence sur le prix d'un ETF.

Notre recommandation

Néanmoins, les ETF sont un moyen très efficace et intéressant d'investir sur les marchés. Si vous souhaitez le faire vous-même, vous devez d'abord bien vous informer sur cette classe d'actifs. Dans nos dépôts, nous essayons de travailler avec des investissements directs en actions et en obligations et lorsque cela n'est pas réalisable de manière efficace nous utilisons des ETF.

FMH Services (Insurance)
Roth Gyga & Partner AG*
Moosstrasse 2
3073 Gümligen
Téléphone 031 959 50 00
mail@fmhinsurance.ch
www.fmhinsurance.ch

*Roth Gyga & Partner AG est une entreprise de conseil indépendante sur le plan juridique et économique recommandée par la société coopérative FMH Services.